



**GUIDE POUR LES BOURSIERS DANIDA  
AU DANEMARK**

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
COPENHAGUE**

**OCTOBRE 2012 – FRANÇAIS**

# DANEMARK



## **SOMMAIRE**

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>4</b>
<b>PASSEPORT ET VISA .....</b>	<b>4</b>
<b>VOYAGE ET ARRIVÉE AU DANEMARK .....</b>	<b>5</b>
<b>LE DANIDA FELLOWSHIP CENTRE.....</b>	<b>6</b>
<b>EMPLOIS RÉMUNÉRÉS AU DANEMARK .....</b>	<b>7</b>
<b>RÉCEPTION DE COURRIER AU DANEMARK .....</b>	<b>7</b>
<b>CLIMAT .....</b>	<b>7</b>
<b>HÉBERGEMENT .....</b>	<b>8</b>
<b>INDEMNITÉS DE BOURSE AU 1ER JANVIER 2012 .....</b>	<b>9</b>
<b>VISITES.....</b>	<b>11</b>
<b>SANTÉ .....</b>	<b>12</b>
<b>ASSURANCE .....</b>	<b>14</b>
<b>ADRESSES.....</b>	<b>15</b>

## AVANT-PROPOS

Ce guide contient des informations et consignes de nature générale destinées aux titulaires d'une bourse de formation décernée dans le cadre de l'aide bilatérale danoise au développement (Danida). Les bourses Danida sont offertes aux candidats qualifiés rattachés à des activités financées par Danida dans les pays en développement. Il peut s'agir de formations et d'études spécialisées de courte durée, ou d'études universitaires à part entière.

Vous pouvez obtenir d'autres informations sur ces bourses auprès du Danida Fellowship Centre (DFC), dont l'objectif principal est de vous aider à tirer parti au maximum de votre séjour au Danemark. Pour plus d'informations (en Anglais): <http://www.dfcentre.com>.

## PASSEPORT ET VISA

Un passeport en cours de validité est requis pour l'entrée au Danemark **et les services d'immigration à l'aéroport pourront vous demander de présenter la « lettre d'admission » / « lettre d'invitation » du Danida Fellowship Centre.**

Un visa Schengen ou un permis de séjour temporaire au Danemark est requis pour les ressortissants de la plupart des pays. Les dépenses encourues pour l'obtention du visa Schengen / du permis de séjour temporaire au Danemark seront prises en charge par l'ambassade du Danemark ou parfois par Danida Fellowship Centre. Veuillez noter que le traitement des demandes de permis de séjour temporaire prend environ 12 semaines.

**C'est la responsabilité personnelle du fellow d'assurer que son visa/permis de séjour sera valable pendant toute la période des études.** Si le permis de séjour expirait avant la fin du séjour au Danemark, le fellow est obligé à informer DFC le plus vite possible, et ne pas plus tard d'un mois avant l'expiration du permis.

Le permis de séjour temporaire et le visa Schengen vous permet de pénétrer, de séjourner et de circuler dans les pays de l'espace Schengen<sup>1</sup>. Le visa peut être valable pour une durée de 90 jours au maximum et peut être valable pour une, deux ou plusieurs entrées. Ce n'est pas possible de prolonger un visa. Le permis de

---

<sup>1</sup> Les pays de l'espace Schengen sont les suivants : Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Belgique, France, Grèce, Pays-Bas, Italie, Luxembourg, Portugal, Espagne, Allemagne, Autriche, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Liechtenstein, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Suisse et la République Tchèque.

séjours temporaire peut être valable pour toute la période des études avec la possibilité de le renouveler donc seulement pour des études au même lieu d'étude.

Si vous prévoyez de visiter des pays n'appartenant pas à l'espace Schengen durant votre séjour au Danemark, vous devez le cas échéant (voir ci-dessus) vous procurer les visas correspondants avant votre arrivée au Danemark, et si vous prévoyez d'effectuer cette visite au retour, après votre séjour au Danemark, veuillez noter que la modification de votre billet d'avion retour n'est possible que dans des cas exceptionnels. Les frais seront à votre propre compte.

Durant votre séjour au Danemark, vous êtes tenu(e) d'avoir sur vous à tout moment votre passeport ou une photocopie. Danida Fellowship Centre vous recommande de tenir une photocopie de votre passeport pour ne pas perdre celui-ci. Aussi, n'oubliez pas d'apporter une photocopie.

En cas de problème avec les autorités danoises, veuillez contacter le Danida Fellowship Centre. En dehors des heures de bureau, vous pouvez contacter par téléphone un fonctionnaire de garde au ministère des Affaires étrangères, au +45 3392 0000.

## **VOYAGE ET ARRIVEE AU DANEMARK**

Le Danida Fellowship Centre (DFC) prendra en charge la réservation et le paiement de votre billet d'avion aller-retour, classe économique, pour le Danemark. Le billet électronique vous sera envoyé par l'intermédiaire de l'ambassade du Danemark.

Veuillez prendre connaissance de la nouvelle réglementation concernant le transport des bagages à main au sein de l'Union européenne (UE). Pour plus d'informations (en Anglais): <http://www.cph.dk/CPH/UK/MAIN/Security/Baggage/carry-on+baggage.htm>.

Si vous n'avez pas reçu d'autre information de DFC par e-mail, un représentant du DFC vous accueillera à l'aéroport de Copenhague (Kastrup). Si vous ne trouvez pas le représentant du DFC, dirigez-vous vers le bureau d'information dans le hall des arrivées. Si vous arrivez plus tard que prévu et ne trouvez personne pour vous accueillir, ou en cas de tout autre problème, prenez un taxi jusqu'à :

Radisson SAS Falconer Hotel, Falkoner Allé 9, 2000 Frederiksberg, tel: +45 3815 8001.

L'hôtel réglera votre note de taxi et le DFC remboursera ensuite l'hôtel pour le taxi et la nuit d'hôtel (avec petit déjeuner inclus). Contactez le DFC le jour ouvrable suivant.

Les boursiers arrivant dans un aéroport de province seront également accueillis à l'aéroport. Si vous arrivez plus tard que prévu, veuillez contacter votre lieu d'étude ou le DFC.

Si vos bagages sont retardés ou perdus, signalez-le immédiatement au Service Assistance Bagage de l'aéroport et informez le DFC au plus vite possible.

La devise danoise est la couronne (krone), et 1 krone = 100 øre. L'abréviation internationale pour la devise danoise est DKK.

### **LE DANIDA FELLOWSHIP CENTRE**

Le DFC gère et met en œuvre le programme de bourses financé par Danida. Ses bâtiments sont situés dans le centre de Copenhague, à l'adresse Hostrupsvej 22, 1950 Frederiksberg C. Ils comprennent deux ailes réservées à l'hébergement avec 68 studios indépendants, ainsi que le secrétariat du personnel et des installations communes destinées aux boursiers.

Le DFC s'occupe des aspects suivants :

- le programme d'études et le séjour des boursiers au Danemark ;
- la délivrance des lettres d'admission, des visas / permis de séjour, des billets d'avion ;
- le paiement des indemnités versées aux boursiers ;
- les services de conseil ;
- l'hébergement ;
- les questions d'assurance.

Le DFC organise des **activités sociales**. Ces activités incluent des excursions, des soirées débat, des dîners, etc. Certaines se déroulent à la cafétéria du DFC, qui possède également un salon et une salle de lecture avec quelques ordinateurs.

Le DFC organise **introduction et débat** sur le Danemark au café de DFC les Mardi soirs deux fois par mois – La vie en famille et la démocratie.

Veillez aussi apporter des photos de petit format pour votre carte d'identité DFC et votre carte de bus.

## **EMPLOIS REMUNERES AU DANEMARK**

Vous n'êtes **pas** autorisé(e) à occuper un emploi rémunéré durant votre séjour au Danemark. Vous recevrez une indemnité et n'êtes pas soumis(e) au régime d'imposition danois.

## **RECEPTION DE COURRIER AU DANEMARK**

Vous serez informé(e) à votre arrivée de votre adresse postale officielle. Si vous étudiez à Copenhague, vous pourrez utiliser l'adresse du DFC pour recevoir du courrier durant les premières semaines.

Vous disposerez d'un accès à Internet, soit sur votre lieu d'étude soit au DFC. Nous vous conseillons de vous créer une adresse e-mail personnelle pour pouvoir correspondre par courrier électronique. Veuillez noter que l'adresse e-mail du DFC doit être utilisée uniquement pour la correspondance officielle.

## **CLIMAT**

La température moyenne durant les mois les plus chauds (juin et juillet) est de 16°C. Lors des mois les plus froids (janvier et février), la température moyenne est de 0°C. La température maximum en été est d'environ 25°C tandis que la température en hiver peut souvent tomber en dessous de 0°C.

Le Danemark ayant un climat côtier, le temps est souvent venteux, froid et pluvieux. Nous vous conseillons d'apporter des chaussures ou des bottes et des vêtements chauds adaptés à ce climat.

## **HEBERGEMENT**

### **Dans la région de Copenhague :**

Certains d'entre vous seront hébergés dans la résidence située au DFC. D'autres séjourneront dans des foyers hébergeant également un grand nombre d'étudiants danois – dans certains cas, les équipements de cuisine seront partagés avec d'autres étudiants ou d'autres boursiers de Danida, et dans d'autres cas les salles de bains seront également communes.

Le linge de lit et des ustensiles de cuisine de base seront fournis mais il faut amener une serviette de bain.

Vous devrez vous occuper vous-même de tâches domestiques telles que la cuisine, le ménage, etc.

Durant les périodes de pointe, le DFC est contraint d'utiliser des hôtels ne proposant normalement ni équipement de cuisine ni machine à laver.

### **En dehors de Copenhague :**

La plupart d'entre vous seront hébergés dans des foyers mais certains suivront des cours résidentiels comprenant l'hébergement en pension complète.



## **INDEMNITES DE BOURSE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012**

Les indemnités seront payées le premier jour ouvrable après votre arrivée. À cet effet, si vous arrivez pendant le weekend vous êtes conseillé à apporter des devises étrangères pour les premiers jours. USD ou EUR peuvent être changés en DKK dans l'aéroport de Copenhague.

### **Boursiers effectuant un séjour au Danemark de plus de 2 mois :**

#### **1. Indemnité mensuelle – 6 639 DKK**

Vous recevrez une indemnité personnelle de 6 639 DKK par mois entier. Les journées supplémentaires seront calculées au taux de 221 DKK par jour. L'hébergement, y compris le chauffage, l'eau et l'électricité, est réglé par le Danida Fellowship Centre. L'indemnité couvre la nourriture, les vêtements, médicaments, lunettes, soins dentaires, le transport quotidien et l'argent de poche.

#### **2. Indemnité d'arrivée – 2 490 DKK**

Au moment de votre arrivée, vous recevrez une indemnité de 2 490 DKK destinée à couvrir tous les frais associés à votre déménagement au Danemark, y compris l'achat de vêtements chauds.

#### **3. Indemnité de départ – 2 490 DKK**

Au moment de votre départ définitif du Danemark, vous recevrez une indemnité de 2 490 DKK destinée à couvrir l'emballage et le transport d'excès de bagages, les frais de dédouanement, le transport de vos bagages et d'autres frais dans votre pays de résidence permanente.

**Boursiers effectuant un séjour de moins de 2 mois :**

**1. Indemnité journalière - 298 DKK**

Vous recevrez une indemnité journalière de 298 DKK. L'hébergement, y compris le chauffage, l'eau et l'électricité, est payé par le DFC. L'indemnité couvre la nourriture, les vêtements, médicaments, lunettes, soins dentaires, le transport quotidien et l'argent de poche.

**2. Indemnité journalière majorée - 387 DKK**

Si l'hébergement est fourni dans un hôtel sans équipements de cuisine, le DFC réglera directement la chambre (avec petit déjeuner inclus) à l'hôtel, et vous recevrez une indemnité journalière de 387 DKK.

**3. Indemnité journalière réduite 113 DKK**

Les boursiers suivant des cours résidentiels comprenant l'hébergement en pension complète recevront une indemnité journalière de 113 DKK.

**Veillez bien noter** que les indemnités d'arrivée et de départ sont incorporées à ces indemnités journalières.

**Boursiers effectuant un travail de terrain dans les pays en développement :**

Durant votre période de travail de terrain, vous pourrez recevoir une indemnité dont le montant dépendra du coût de la vie dans le pays concerné.

## **VISITES**

Il vous est possible d'inviter votre conjoint(e) ou votre famille au Danemark à condition que les frais liés à cette visite soient à leur propre charge : le billet d'avion, l'assurance et l'hébergement.

La procédure est la suivante:

Le DFC recommande que vous arriviez seul, de sorte que vous puissiez d'abord vous habituer à votre nouvelle situation au Danemark.

Il est nécessaire que votre conjoint(e) fasse une demande de visa Schengen directement à l'ambassade et pour ce faire, vous devrez fournir à votre conjoint(e) une lettre d'invitation qui indique explicitement que votre conjoint(e) prendra à sa charge les frais de la visite. Cette lettre, l'assurance maladie et le billet d'avion sont requis pour l'obtention du visa Schengen.

Seuls certains lieux de résidence du DFC sont appropriés à l'hébergement de plusieurs locataires.

1. La résidence du DFC et Øresundskollegiet – votre conjoint(e) peut demeurer avec vous dans votre chambre pendant 2 mois au maximum. Le DFC fournira un lit supplémentaire et la literie nécessaire. Il faut bien noter que seul un adulte peut demeurer avec vous dans la résidence du DFC. Les enfants peuvent uniquement demeurer à Øresundskollegiet.

2. Les hôtels – vous pouvez certainement recevoir des visites à l'hôtel après paiement des frais supplémentaires (à votre propre charge).

Le DFC est malheureusement dans l'impossibilité de vous informer sur votre hébergement spécifique avant votre arrivée au Danemark.

Le visiteur ne peut résider que 2 mois au maximum dans votre lieu d'hébergement. Veuillez bien noter que vos enfants ne peuvent pas demeurer avec vous pendant votre séjour d'étude au Danemark. Le programme du DFC ne prévoit aucune forme de garde d'enfants. Les visites de courte durée d'enfants non accompagnés ne sont pas possibles non plus.

## **SANTE**

Comme vous l'avez déjà déclaré dans la «Demande de bourse de formation au Danemark », vous ne souffrez pas de maladie qui vous empêche d'entreprendre le programme d'étude proposé.

Les boursiers, qui viennent au Danemark dans le cadre du programme de recherche, sont invités à consulter les directives appropriées dans « DFC's Administration of Research Fellows from Developing Countries » (en Anglais).

Si un changement significatif de votre situation se produit entre la signature du formulaire et votre départ pour le cours, veuillez bien en informer immédiatement le DFC.

### **Assurance maladie**

#### **A. Boursiers dont la durée de séjour au Danemark est inférieure à 3 mois**

Vous êtes couvert(e) par l'assurance maladie Danida. Veuillez porter le certificat d'assurance de Tryg – groupes d'assurance de DFC pendant votre séjour en Europe.

#### **B. Boursiers dont la durée de séjour au Danemark est supérieure à 3 mois**

Si la durée de votre séjour au Danemark est supérieure à 3 mois, vous êtes couvert(e) par l'assurance maladie de la sécurité sociale danoise. A votre arrivée, vous devrez vous inscrire au registre national de l'État civil (Folkeregisteret) le plus proche, et une carte d'assurance maladie (sygesikringsbevis) vous sera délivrée peu après votre arrivée.

En cas de maladie, vous devrez consulter le médecin traitant indiqué sur votre carte d'assurance maladie. Vous devrez présenter cette carte lors de toute visite chez le médecin, le dentiste ou à l'hôpital, et nous vous conseillons de l'avoir sur vous à tout moment.

L'assurance maladie de la sécurité sociale danoise couvre les frais médicaux et d'hospitalisation. Toutefois, les frais de médicaments prescrits sur ordonnance médicale et les soins dentaires ne sont **que partiellement** pris en charge, et le Danida Fellowship Centre ne prend pas en charge la différence (voir la rubrique Indemnités de bourse, page 9).

Des spécialistes peuvent être consultés sur ordonnance du médecin traitant.

Les vaccins, la physiothérapie et les lunettes ne sont **pas** couverts par l'assurance maladie de la sécurité sociale danoise et sont à votre charge.

## **Urgences**

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures ouvrables :

1. Appelez le médecin de garde (Lægevagten).  
Le Danida Fellowship Centre ou votre lieu d'étude vous donnera son numéro de téléphone.

ou

2. Allez au service des urgences (Akutmodtagelsen) de l'hôpital le plus proche.

## **Maladies graves**

En cas de maladie grave, d'accident ou problème similaire pouvant vous mettre dans l'incapacité de terminer votre programme d'études, le DFC en consultation avec votre lieu d'étude pourra décider d'interrompre ou de suspendre votre programme d'études.

## **ASSURANCE**

Outre les régimes d'assurance maladie mentionnés à la rubrique SANTÉ, sections A et B, vous bénéficiez d'une assurance souscrite par Danida couvrant les accidents, la responsabilité civile et le vol d'objets personnels durant votre séjour au Danemark.

Le DFC ou votre lieu d'étude vous fournira des informations complémentaires sur les questions d'assurance.

## ADRESSES

### Ministère des Affaires étrangères

#### Danida (Agence danoise d'aide au développement international)

Adresse                    Ministère des Affaires étrangères  
                                 2, Asiatisk Plads  
                                 DK-1448 Copenhague K  
                                 Danemark

Téléphone                +45 3392 0000 – (24h /24h)

Télécopie                +45 3254 0533

Adresse e-mail         um@um.dk

Site internet            www.um.dk

Heures de bureau    Jours ouvrables :                    09h00 – 16h00  
                                 Samedi et dimanche :                fermé

### Danida Fellowship Centre

Adresse                    Danida Fellowship Centre  
                                 22, Hostrupsvej  
                                 DK-1950 Frederiksberg C  
                                 Danemark

Téléphone                +45 3536 1322

Télécopie                +45 3536 2095

Adresse e-mail         dfc@dfcentre.dk (uniquement pour la correspondance officielle)

Site internet            www.dfcentre.com

Heures de bureau    Lundi au mercredi :                09h00 – 16h00  
                                 Jeudi :                                    09h00 – 18h00  
                                 Vendredi :                                09h00 – 15h00  
                                 Samedi et dimanche :                fermé